



Édito

Christian Massaux

Maire de Verneuil-en-Halatte

La fontaine de la place de Piegaro, qui ne fonctionnait plus depuis des années, a été transformée, par les agents du service des espaces verts, en une jardinière afin d'y planter des fleurs saisonnières. Ceci agrémente l'endroit et crée un lieu plus convivial pour tous.

Cette année, un effort financier important permettra de réaliser des travaux d'accessibilité dans nos écoles et, par exemple, un élévateur sera installé, à la fois pour se conformer à la réglementation, mais aussi pour faciliter l'accès aux classes pour celles et ceux qui en auraient besoin.

Les rythmes scolaires sont de nouveau sur la brèche. En effet, les différentes annonces ministérielles laissent entrevoir une possibilité de retour à la semaine de quatre jours. De ce fait, nous avons souhaité recueillir l'avis des parents et des enseignants sur ce sujet. Une très nette majorité de familles demandent de revenir à la semaine de 4 jours. Ainsi, après avis des conseils d'école, du service périscolaire de la CCPOH et du conseil municipal, nous avons demandé au Directeur Académique de l'Oise d'accepter de modifier notre organisation scolaire à compter du 4 septembre prochain. Nous attendons donc sa réponse. Dès qu'elle sera connue, nous

me manquerons pas de la publier par un affichage à l'entrée des écoles et au moyen de nos outils de communication (site internet, panneaux lumineux, etc.).

C'est avec beaucoup de retard que les travaux de construction des logements de l'OPAC vont débuter rue des briquettes, c'est-à-dire, selon nos informations, le 10 juillet prochain. Les 11 logements conventionnés vont augmenter le quota de Verneuil-en-Halatte. La commune a été taxée par la préfecture de 10 000 € supplémentaires cette année, soit près de 50 000 € à payer pour 2017 car elle n'atteint pas le pourcentage de 20% de logements sociaux et très sociaux.

Comme chaque année, les services municipaux procéderont, en juillet et août à divers travaux d'entretien, comme par exemple la remise en peinture des bandes routières de signalisation ou le désherbage des caniveaux, et je vous remercie de votre compréhension pour la gêne éphémère que cela pourrait occasionner.

Enfin, je vous donne rendez-vous, le 13 juillet, pour la retraite aux flambeaux qui sera suivie par un spectacle éblouissant de feux d'artifice sur l'espace de loisirs de la rue de l'égalité.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances, quelques jours de repos et de détente, chacun à sa manière.

Collectes des déchets verts

Elles sont effectuées
entre 5 h et 15 h,
1 fois tous les 15 jours.
Déposez vos sacs et fagots
de branchages
le mercredi à partir de 19 h
Prochaines collectes :
Jeudi 13/07
Aucun ramassage
entre le 14/07 et 15/08
Jeudi 24/08

Restaurant scolaire

Inscriptions exceptionnelles
à l'accueil de la mairie :
- Mercredi 30 août 2017
- Jeudi 31 août 2017
de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h

Résultats centralisés des élections Législatives du 11 Juin 2017

	Bureau 1	%	Bureau 2	%	Bureau 3	%
Inscrits	1 109		1 518		919	
Votants	561	50,59%	839	55,27%	458	49,84%
Blancs	6	1,07%	9	1,07%	10	2,18%
Bulletins nuls	2	0,36%	3	0,36%	1	0,22%
Exprimés	553	98,57%	827	98,57%	447	97,60%
Listes	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3	Totaux	%/exprimés	
BERNARD Martine	14	41	16	71	3,89%	
TROSZCZYNSKI Mylène	138	188	105	431	23,59%	
SEBIRE Anne	11	13	10	34	1,86%	
DASINI Caroline	5	7	4	16	0,88%	
BREBANT Caroline	10	16	4	30	1,64%	
WOERTH Eric	127	200	93	420	22,99%	
BATTAGLIA Martin	30	61	38	129	7,06%	
WILQUIN Luc	8	17	5	30	1,64%	
DAO-CASTES Véronique	4	2	3	9	0,49%	
LOZANO Stéphanie	204	274	166	644	35,25%	
LEYRIS Yann	2	8	3	13	0,71%	
Bulletins Blancs	6	9	10	25		
Bulletins Nuls	2	3	1	6		
Votants	561	839	458	1 858		

Résultats centralisés des élections Législatives du 18 Juin 2017

	Bureau 1	%	Bureau 2	%	Bureau 3	%	Total	%
Inscrits	1 109		1 518		919		3 546	
Votants	488	44,00%	693	45,65%	390	42,44%	1571	44,30%
Blancs	36	7,38%	55	7,94%	28	7,18%	119	7,57%
Bulletins nuls	18	3,69%	16	2,31%	9	2,31%	43	2,74%
Exprimés	434	88,93%	622	89,75%	353	90,51%	1409	89,69%

Listes	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3	Totaux	%/exprimés
Eric WOERTH	214	312	148	674	47,84%
Stéphanie LOZANO	220	310	205	735	52,16%
Bulletins Blancs	36	55	28	119	
Bulletins Nuls	18	16	9	43	
Votants	488	693	390	1 571	

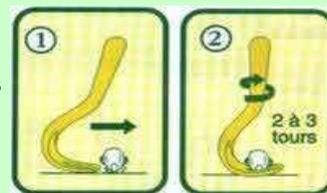
Prévention Santé

Prévention de la borréliose de Lyme

La meilleure prévention consiste à se protéger contre les piqûres de tiques lors d'une activité professionnelle ou de loisir de plein air en zone boisée et humide, prairies avec des herbes hautes et parcs: port de vêtements longs, fermés et de couleur claire, et d'un chapeau. La piqûre est indolore et peut passer inaperçue. Au retour d'activités dans la nature, un examen soigneux de tout le corps en insistant sur les zones habituelles de piqûres (chaudes et moites) – aisselles, creux poplité, région génitale et cuir chevelu – permettra de retirer précocement chaque tique. En cas de piqûre, retirer la tique le plus rapidement possible et désinfecter ensuite (voir infra). Surveiller pendant un mois l'apparition éventuelle d'une fébricule, de signes généraux mineurs ou d'un érythème migrant (EM) à l'endroit de la piqûre.

Comment retirer une tique ? La méthode de choix est l'utilisation d'un tire-tique

Utilisation d'un tire-tique (*disponible en pharmacie*): glisser le crochet sous la tique sans l'écraser, au plus près de la peau. tourner doucement jusqu'à ce que la tique se décroche



Fin d'année scolaire 2016/2017

L'année scolaire se termine et de nombreuses manifestations ont ponctué ces mois de juin et juillet :

- La commission des écoles et les 4 conseils d'école
- Les kermesses :
 - ⇒ 10 juin : au groupe scolaire Ferry
 - ⇒ 17 juin : école Jean de la Fontaine
- Le pique-nique organisé par "Calmette j'aime" le 18 juin. Bravo à tous les parents et enseignants qui s'impliquent pour faire vivre les écoles.
- La remise des livres offerts par la Municipalité :
Le 3 juillet pour l'école Calmette et le 4 juillet pour l'école Jules Ferry
Tous les élèves ont pu terminer cet après-midi en dégustant une glace.
- Le 3 juillet à 18 h, le Conseil Municipal a invité, comme chaque année, les enseignants, les parents délégués, les intervenants et les équipes travaillant au service des élèves à clôturer cette année scolaire par une petite réception qui permet d'offrir à ceux qui nous quittent un souvenir et à ceux qui arrivent de faire connaissance.

En effet, comme souvent, nous avons des changements à la rentrée :

- ◆ **École maternelle Jules Ferry**
Mme Hélène Bersier, directrice, a fait valoir ses droits à la retraite
- ◆ **École élémentaire Jules Ferry**
Mme Cotte-Lebrun change d'école suite à la fermeture de classe à l'école Jules Ferry
Mmes Marine Rastouil et Ernoult changent d'écoles
- ◆ **École Calmette**
Mme Lolita Lorthiois et M. J.B Gondard poursuivent leur formation et attendent une nouvelle affectation

Nous remercions tous ces enseignants pour leur implication professionnelle mais aussi relationnelle avec les élus et les parents vernoliens.

Rentrée scolaire 2017/2018

Les effectifs scolaires sont en baisse pour la rentrée par rapport aux années précédentes :

- * École maternelle Jules Ferry : 63
- * École maternelle Jean de la Fontaine : 86
- * École élémentaire Jules Ferry : 117
- * École élémentaire Calmette : 170

Nous ne pouvons que constater cette réalité et espérer que les chiffres augmentent afin d'éviter une nouvelle fermeture de classe ultérieurement.

Un nouveau changement de rythme scolaire pourrait avoir lieu ! Après la difficile mise en place de la semaine de 4 jours et demi, nous devrions revenir à celle des 4 jours : les lundi, mardi, jeudi, vendredi toute la journée et le mercredi libéré.

Consultez régulièrement le site internet de la commune pour être informés.

Restaurants scolaires

Des parents d'élèves m'ont accompagnée pour prendre un repas dans les deux restaurants scolaires. Ils ont pu ainsi apprécier la qualité du service de restauration et du personnel encadrant.

Travaux

Un gros budget a été alloué à la mise en conformité de nos écoles pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (P.M.R.) :

- ◇ Installation d'un élévateur contre l'embranchement principal, une main courante et diverses adaptations (groupe scolaire Jules Ferry)
- ◇ Création d'une rampe extérieure, de garde-corps et de bandes d'éveil à la vigilance (école Calmette)
- ◇ Remplacement de blocs portes (école Jean de la Fontaine)

Réparation de la toiture à Ferry : la charpente sera remplacée et une isolation thermique sera posée

Des travaux d'entretien auront lieu cet été à la demande des enseignants, comme chaque année. Nous avons fait poser aux écoles Jean de la Fontaine et Calmette : des tableaux d'affichage et le nom de l'école sur le mur de chaque bâtiment.

La commission des écoles souhaite à chacun des vacances agréables et reste à votre écoute pour toute question.



École maternelle Jean de la Fontaine



École élémentaire Jules Ferry

Christine Papi,

adjointe au maire, déléguée aux affaires scolaires, enfance et jeunesse

Informations communales

TRAVAUX



Le portail et le portillon du manoir Salomon de Brosse ont été rénovés : fabrication par le menuisier et peint par un employé des ateliers municipaux. Nous avons repris le code couleur vert utilisé pour le hall de la mairie et recommandé par l'Architecte des Bâtiments de France

Rappel



Par arrêté municipal, la baignade est interdite dans tous les plans d'eau de la commune ainsi que dans l'Oise

Contrôle sanitaire



Après le contrôle du restaurant scolaire Pierre de Villaines en mars 2017, le 15 mai 2017, celui de **Calmette** a été inspecté.

Risques sanitaires :
La maîtrise des risques sanitaires dans notre établissement est évaluée comme « **satisfaisante** ».

Niveau d'hygiène :
Le résultat du niveau d'hygiène de notre établissement est « **très satisfaisant** ».

Cadre de Vie et Civisme

Nous avons constaté **une recrudescence des nuisances sonores** (cris, musique à fort volume, jeu de ballon, circulation de deux roues à moteur, rassemblements nocturnes). **Veillez respecter le repos des habitants !**

Peut-on brûler des déchets verts ?

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- ◆ L'herbe issue de tonte de pelouse
- ◆ Les feuilles mortes
- ◆ Les résidus d'élagage, de taille de haies et d'arbustes, de débroussaillage

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou déposés devant votre porte selon le calendrier ou en faire un compost.

Qui doit entretenir les trottoirs ?

Ils sont à la charge des habitants, propriétaires occupants, locataires ou usufruitiers, devant leur habitation, tout le long du mur de la propriété :

- ◆ le désherbage,
- ◆ le balayage des feuilles mortes et autres détritiques,

Enfin, si un accident survient sur un trottoir et que la victime estime que cet accident s'est produit suite à un manquement aux obligations d'entretien du trottoir, elle peut engager des poursuites à l'encontre des riverains concernés.

Nouveau à Verneuil



LA PART DES ANGES
VERNEUIL-EN-HALATTE

Rejoignez-nous sur facebook®
@lapartdesanges74



Nouveau caviste à Verneuil-en-Halatte (vins & spiritueux)

Les jours et heures d'ouverture :
Jeudi : 18h à 20h30
Vendredi : 10h à 12h et 15h30 à 20h
Samedi : 10h à 20h
Dimanche : 10h à 13h
(Mais aussi toujours joignable en dehors des heures d'ouverture)

✉ lapartdesanges74@free.fr
☎ 07 81 62 21 68
74 Avenue du Général de Gaulle - 60550 Verneuil-en-Halatte





Vous désirez recevoir des infos en temps réel ?

Manifestations, alerte météo, vigilance cambriolage, infos nationales, régionales, départementales, etc...

Envoyez votre adresse courriel à :

communication@verneuil-en-halatte.fr



« CAMBRIOLAGE : COMMENT L'ÉVITER ? »

Près de 1000 cambriolages sont commis chaque jour en France ! Les objets les plus dérobés sont peu volumineux et facilement revendables (bijoux, matériels numériques, informatiques, ...) et l'argent liquide.



Quelques précautions permettent d'éviter ou de retarder le passage à l'acte du cambrioleur et ainsi de voir ce dernier abandonner.

Conseils pratiques

- ◇ Équipez les portes et fenêtres de votre résidence de systèmes de sécurité et de fermeture fiable (verrous, volets, grilles, barreaux, œilleton, entrebâilleur, alarme, ...)
- ◇ Installez un éclairage extérieur avec détecteurs de présence
- ◇ Verrouillez systématiquement les portes à double tours
- ◇ N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés (au cas où vous le perdriez !)
- ◇ Si vous perdez vos clés, pensez à changer les serrures rapidement
- ◇ Laissez un double de clés chez une personne de confiance plutôt que de les cacher sous le paillason, derrière un pot de fleurs ou dans la boîte aux lettres
- ◇ Placez vos bijoux et valeurs en lieux sûrs (éviter les lieux les plus accessibles ou la salle de bain, les piles de linges !);
- ◇ Ne laissez pas votre sac à main et les clés dans l'entrée de votre domicile ou dans votre véhicule
- ◇ Évitez de laisser accessible tout objet facilitant l'ouverture ou l'escalade (outillage, échelle, ...)
- ◇ Faites un inventaire précis de vos objets de valeur (n° de série, description précise, photos, ...)

Pour vous faciliter cette démarche, rendez-vous sur le site : www.objets-voles.fr

Si malgré ces mesures, vous êtes victime d'un cambriolage

- ◇ Ne touchez à rien
- ◇ Appelez le 17
- ◇ Faites un inventaire précis des objets volés (marque, détails, n° de série, factures, photos, ...). Ces renseignements s'avéreront précieux pour identifier les objets découverts et pouvoir vous les restituer ultérieurement ;
- ◇ Faites opposition auprès de votre banque en cas de vol de vos moyens de paiement (carte bancaire, chéquier) ;
- ◇ Allez déposer plainte.

Ayez le réflexe 17 pour signaler toute présence de véhicule et/ou individus vous paraissant suspect (donner des éléments précis comme le type, la marque, la couleur et l'immatriculation du véhicule, la tenue vestimentaire des personnes).

Si vous constatez la présence de signes inscrits à l'extérieur de votre propriété et pouvant être des marques de repérage, faites des photos avant de les effacer et signalez les faits aux forces de sécurité.

Canicule



En période de canicule ou de fortes chaleurs, nous invitons **toutes les personnes âgées de la Commune** à venir profiter de la

salle climatisée au sein de la Résidence Eugène et Eugénie Pécry au 14, rue du professeur Calmette, en respectant les heures d'ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h.



La Croix-Rouge française a l'intention d'entreprendre une campagne de sensibilisation auprès du grand public à Verneuil-en-Halatte **du 24 juillet au 19 août**

2017, à raison de 5 jours maximum sur cette période. Une équipe identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association ira à la rencontre des personnes à leur domicile, au nom de la Croix-Rouge française. Cette campagne vise à sensibiliser les individus sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge.

Elle ne fait pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques et aucun tract ne sera distribué sur la voie publique

Les fermetures de cet été

La Mairie



sera fermée
tous les samedis
en juillet et août

La Bibliothèque municipale



sera fermée du 31 juillet au
15 août inclus, ainsi que tous
les samedis en juillet et août
à partir du 15 juillet

Verneuil Services



Horaires d'ouverture

Lundi de 14 h à 18 h et du mardi
au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de
14 h à 18 h.

**Fermé tous les samedis en
juillet et août**



Musée "Mémoire des murs", Serge Ramond

sera ouvert en juillet et août, tous les après-midis de 14 h à 18 h
(sauf le mardi).

Entrée gratuite aux Vernoliens.

Commerce	Date de fermeture	Date de réouverture
Juillet		
Aux Plaisirs Gourmands	10/07/2017	31/07/2017
Dr Bernard Ladam	11/07/2017	24/07/2017
Août		
Institut « Douce Heure »	07/08/2017	22/08/2017
Le Coin Gourmand	30/07/2017	16/08/2017
Dentiste docteur Anne Rémy-Ladam	31/07/2017	04/09/2017
Auberge du Marronnier	31/07/2017	22/08/2017
Boucherie Cambour	30/07/2017	04/09/2017
Les Acacias	03/08/2017	22/08/2017
L' Atelier du Blanc Manger	05/08/2017	05/09/2017
Dr Bernard Ladam	08/08/2017	21/08/2017
Ostéopathe Mr Beyaert	12/08/2017	26/08/2017
Caviste « La part des anges »	18/08/2017	31/08/2017
Pas de fermeture : changement d'horaires		
Pharmacie	du 17/07 au 26/08 : lundi au vendredi 9 h/ 12 h et 14 h/ 19 h et samedi 9 h/12 h	

Défilé de la Fête Patronale en quelques photos

21 mai 2017



Défilé et démonstration par l'A.S.T. VERNEUIL



Le char de l'A.E.V.H.



AL.A.T.E. Centre Équestre et ses Licornes

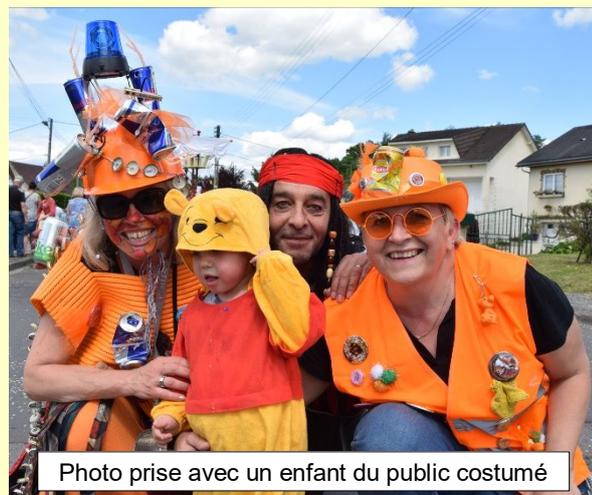


Photo prise avec un enfant du public costumé



Défilé tout en chantant du CHŒUR DES AULNES



Les démonstrations du KARATÉ club



Le KRAV MAGA qui a présenté son activité aux points de démonstration

Notre fête patronale s'est déroulée sous un soleil magnifique. Nous avons débuté notre journée par une aubade à la Rue des Bois, où nous attendait un accueil festif par les habitants de la rue du Lapin Friand, suivie de l'aubade à Mont La Ville. Dans l'après-midi, nous avons défilé dans les rues de Verneuil. Le cortège était composé de deux groupes de musiciens, la participation de 9 associations vernoliennes, le char des Miss et un groupe haut en couleurs venu d'Allemagne.

Fête patronale



Le groupe venu d'Allemagne LOMBERMENSCHER qui a distribué des bonbons aux petits verneuliens



L'ÉCOLE DE MUSIQUE et ses pirates



Première participation de CALMETTE J'AI ME avec ses Légos, a proposé un rafraichissement aux participants du défilé



Première participation de CALMETTE J'AI ME avec ses Légos, a proposé un rafraichissement aux participants du défilé



L'A.P.V.H. et son bateau des pirates



Le char des MISS

Les associations

JUN 17 2017

INVENTIFS
DOUCE HEURE
LE POTAGER DES PRINCES
ENTRE LES LIGNES
BOUCHERIE MARTIAL CAMBOUR
MAIRIE DE VERNEUIL
LE SALON D'HERMINIE
LA MANEKINE
L'EQUIPE PÉDAGOGIQUE
TOUS LES PARENTS D'ÉLÈVES MOBILISÉS

CENTRE NAUTIQUE DE NOGENT SUR OISE
AUX 4 SAISONS
MARRONNIER
CENTRE NAUTIQUE DE LIANCOURT
L'ATELIER DU BLANC MANGER
LA FAIENCERIE
LE PAVILLON DE MANSE

TENNIS OLYMPIQUE VERNEUIL
BOUTANGERIE MURIEL ET CÉDRIC
CINÉMA ELYSÉE

MERCI

A.E.V.H

Nos stages rencontrant un vif succès, nous vous informons qu'il nous reste seulement quelques places :

- semaine du 10 au 14 juillet
- semaine du 07 au 11 août
- semaine du 14 au 18 août
- semaine du 21 au 25 août
- semaine du 28 août au 01 septembre

Les trois semaines du 17 juillet au 04 août étant déjà complètes. Pour toute demande d'information ou de réservation, vous pouvez nous contacter par mail : infos.aevh@orange.fr ou joindre nos monitrices au : 06.61.44.11.21. Nous serons heureux de vous accueillir le dimanche 03 septembre 2017 lors de la journée des associations, pour répondre à toutes vos questions et prendre vos inscriptions pour la saison 2017/2018. Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Le club de L'A.E.V.H






FIN DES CHAMPIONNATS !

Concernant la compétition, les championnats jeunes et adultes se sont terminés en ce mois de juin 2017. Les résultats cette année ne sont pas très concluant.

Chez les jeunes :

L'équipe filles 15/18 ans termine 4^{ème} de sa poule et reste en départementale 4.

L'équipe garçons 11/12 ans termine 5^{ème} de sa poule et reste en départementale 3.

L'équipe 1 garçons 15/16 ans termine 3^{ème} de sa poule et reste en départementale 4.

L'équipe 2 garçons 15/16 ans termine 2^{ème} de sa poule et reste en départementale 5.

Chez les adultes :

L'équipe femmes termine 5^{ème} de sa poule et descend en départementale 3.

L'équipe 1 hommes termine 3^{ème} de sa poule et reste en régionale 2.

L'équipe 2 hommes termine 1^{ère} de sa poule et monte en pré-régionale.

L'équipe 3 hommes termine 5^{ème} de sa poule et descend en départementale 2.

L'équipe 4 hommes termine 5^{ème} de sa poule et descend en départementale 3.

L'équipe 5 hommes termine 5^{ème} de sa poule et descend en départementale 4.

Une saison 2017 dure pour le T.O.V.H. Néanmoins, nous restons optimistes pour la saison prochaine. Rendez-vous en octobre 2017 pour « les championnats d'hiver 2018 ».

Pour terminer sur la compétition, le T.O.V.H. organise un tournoi «jeunes» du dimanche 2 juillet au lundi 10 juillet avec les catégories suivantes : *simple dames 12 ans, simple dames 13/14 ans, simple dames 17/18 ans, simple messieurs 12 ans, simple messieurs 13/14 ans, simple messieurs 15/16 ans et simple messieurs 17/18 ans.*

Côté animation, le T.O.V.H. a organisé sa traditionnelle fête de l'école de tennis le **mercredi 28 juin** où tous les enfants ont été invités avec leurs parents **pour un après-midi tennis**. Au programme : mini jeux, matchs, diverses animations et une remise de récompenses pour remercier les enfants de leurs efforts tout au long de l'année. Cette journée s'est terminée autour d'un magnifique goûter confectionné par les parents. Merci à eux !

Bonne vacances aux enfants ! Reprise en septembre !

Également pour fêter la fin de saison 2017, **le T.O.V.H. organisera son barbecue annuel le dimanche 2 juillet à partir de 12 h**. Un dernier moment de convivialité et de bonne humeur où nous invitons cordialement les adhérents ainsi que leurs familles à venir partager avec nous avant les départs en vacances.

En espérant vous voir nombreux ce jour là !

N'hésitez pas à nous contacter soit : Directement au club house (rue de l'égalité, derrière la salle des fêtes)

Sur notre site WEB : <http://www.club.fft.fr/to-verneuil-en-halatte/> ou Par mail : 20600169@fft.fr

École de Musique

Le 10 juin, l'école de musique a organisé la première scène de musique actuelle pour permettre à des musiciens amateurs de jouer sur scène.

Belle réussite appréciée du public !



Le groupe « DIVERSION »



Le groupe « PEPTINE »

Les inscriptions pour l'année scolaire 2017 / 2018 auront lieu

◇ **Samedi 2 septembre**
de 14 h à 18 h

à l'école de Musique

◇ **Dimanche 10 septembre**
de 10 h à 17 h
au Forum des Associations



Le groupe de musique actuelle de l'école de musique



Les cours reprendront **à partir du 18 septembre** (piano, violon, flûte traversière, flûte à bec, batterie, guitare, chant...).

Krav Maga Vernolien



Participation à la fête patronale du 21 mai 2017

Une vingtaine d'adhérents a participé à cet événement. À chaque arrêt du cortège, notre groupe a effectué des démonstrations de notre discipline. Ce fut un agréable moment festif partagé avec les autres associations.

Stage du 27 mai 2017

Le samedi 27 mai 2017 s'est déroulé un stage de défense au sol organisé par le club de Krav Maga de Verneuil-en-Halatte au gymnase de la Salamandre à Pont Sainte Maxence. Celui-ci a été dirigé par Patrick BITTAN 4^{ème} DAN de Jiu jitsu Brésilien et 5^{ème} DAN de Krav Maga, La matinée était axée sur le GRACIE JIU JITSU et plus particulièrement sur la défense au sol, en respectant son évolution et ses principes ; quant à l'après midi, initialement prévue, sur la défense au sol en Krav Maga, le contenu de la formation a été repensé au vue de l'actualité notamment sur la multiplication des agressions aux personnes. Cette dernière a donc été axée sur la sensibilisation, la mise en situation sur des défenses contre armes et la gestion de plusieurs agresseurs armés ou non.

Une trentaine de personne a participé à l'événement malgré un long week-end et des températures estivales. La journée a été ponctuée par la venue de M. Arnaud DUMONTIER, Conseiller départemental et Maire de Pont Sainte Maxence, qui a mis l'infrastructure à notre disposition et le président du Comité Départemental de l'Oise de Karaté, M. Abdallah ABOUBEKER.

Assemblée générale du 27 mai 2017

Après une journée passée en stage, le bureau, les professeurs et les adhérents se sont ensuite réunis pour l'assemblée générale. Un apéritif dînatoire a clôturé cette belle et laborieuse journée sportive.

SCOOP de dernière minute !!

Le 11 juin 2017, 2 de nos adhérents, **Thomas et Cyril**, ont obtenu, au prix d'un grand investissement personnel, **leur ceinture bleue de Krav Maga**. Nous les félicitons chaleureusement et sommes fiers de leur réussite !

Informations :

www.ba-kravmaga-verneuil.com

<https://www.instagram.com/bakravmagaverneuil/>

<https://twitter.com/@kravmagasdv>

<https://www.facebook.com/kravmagaselfdefense2607>

COMITÉ DE JUMELAGE



Le 16 juin, lors de la réception de fin d'année des participants aux cours d'initiation à l'anglais, organisé par le

Comité de Jumelage, un diplôme de félicitations pour leur participation assidue et les progrès accomplis, a été remis aux enfants. Assurés qu'ils poursuivront cet apprentissage, nous vous informons qu'il est possible de s'inscrire dès aujourd'hui, pour l'année scolaire 2017/2018.

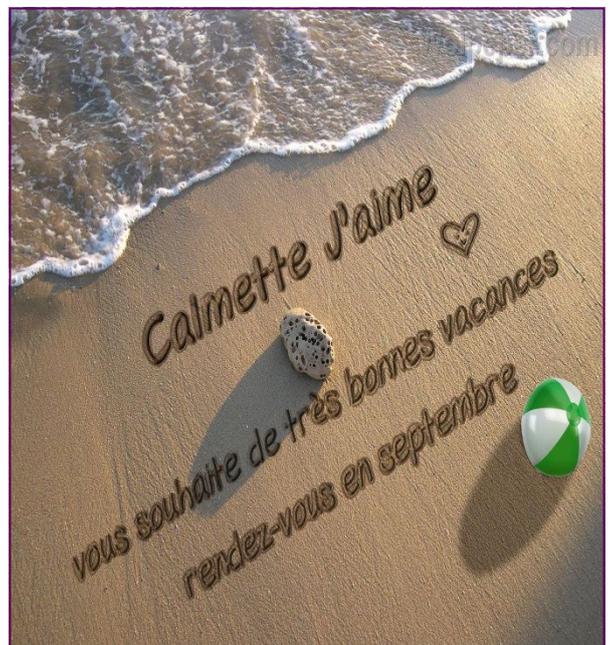
Les cours pour adultes, agréés (OPCA), et de ce fait pouvant être pris en charge par l'employeur au titre de la formation continue, reprendront début septembre 2017.

Pour toute information et inscription :

Suzanne LIENARD : 03 44 24 22 75 suzanneliennard@orange.fr

Claudine REBUFFEL : 03 44 25 58 72 claudine.rebuffel@free.fr

BONNES VACANCES !



Sporting Club Judo Vernolien



Nous terminons notre saison avec de nombreuses satisfactions. Tout d'abord avec **Alexis Le Gal** qui, après une année en structure sportive lui ayant permis d'évoluer et de participer à de nombreux tournois nationaux, termine sa saison de belle manière puisqu'il obtient **avec brio son uv kata**, laissant présager l'obtention de sa ceinture noire en début de saison prochaine. D'autre part, notre professeur, **Christophe Schermann 5^{ème} Dan**, membre des hauts gradés et juge inter régional, est intervenu lors des différents passages de grades techniques des ceintures noires de la région HDF. N'oublions pas notre commissaire sportif **Christophe Quadpeerds** qui officie au niveau régional et représente ainsi notre club dans le domaine de l'arbitrage. Et notre championne locale **Priscilla Schermann 3^{ème} Dan**, championne de

France inter armées et 5^{ème} au championnat de France fédérale, qui nous représente au niveau des compétitions nationales et internationales. Elle a participé au stage de préparation en Guyane et en Slovaquie et devrait **participer aux prochains championnats du monde inter armées**. Après avoir mis en place et participé à des regroupements avec nos clubs voisins (Creil, Brenouille, Villers Saint Paul, Laigneville et Cinqueux), nous envisageons d'inscrire pour septembre une équipe en cadet en compétition puisque la génération 2001/2003 est fortement représentée au sein de notre club et pourrait tirer son épingle du jeu dans les différents championnats.

Le Taïso (25 adultes), une activité permettant un renforcement musculaire, est fort appréciée et sera bien sûr reconduite en septembre. N'hésitez pas à en parler autour de vous et venez faire un essai pour retrouver la forme... En dernière activité, **le Ju Jitsu**, self défense non violent mais efficace dans des circonstances variées, permettant à nos adultes d'apprendre des gestes et techniques simples en toute convivialité.

Reprise de toutes ces activités en septembre.

Nous souhaitons à toutes et à tous un repos bien mérité et attendons de vous revoir en forme la saison prochaine avec de nombreux challenges en perspective.

Shotokan Karaté Do Vernolien



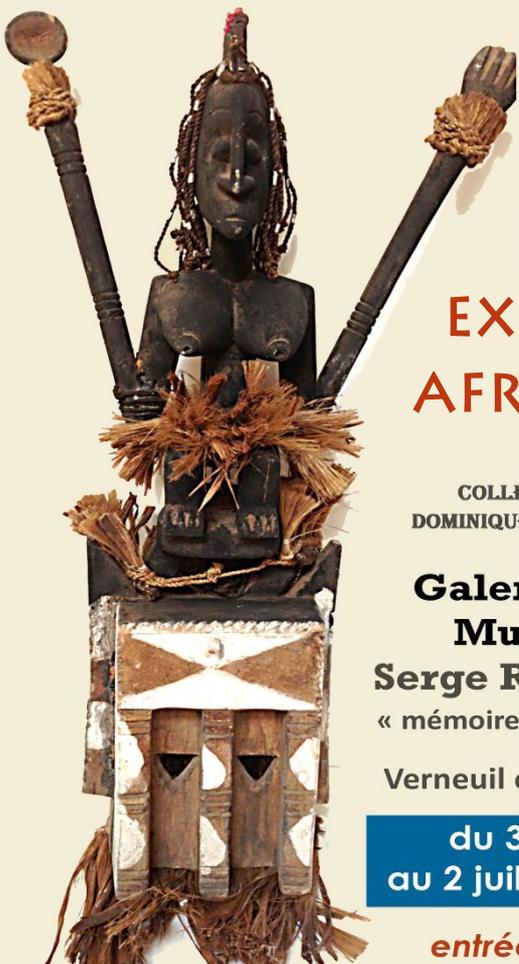
Dernier challenge alors que l'année sportive se termine, notre club remporte une nouvelle fois cet interclub. Après celui d'Estrées-Saint-Denis et celui de Verneuil-en-Halatte, il réalise un triplé gagnant. Bravo à tous nos participants. 21 inscrits à ce challenge, 13 podiums ! On finit l'année sportive en beauté.

Trophée supplémentaire ce jour à notre petite **Émilie**, la plus jeune participante, qui a fini **2^{ème} dans la catégorie poussine**, alors que c'est sa première année de karaté.

Nous vous souhaitons un bel été et nous vous espérons toujours aussi motivés l'année prochaine.

Retrouvez la vie du club sur notre site www.shotokankaratedomvernoien.fr et sur facebook : shotokan karate do vernolien.

À bientôt



**EXPO
AFRICA**

COLLECTION
DOMINIQUE RAUZIER

**Galerie du
Musée
Serge Ramond**
« mémoire des murs »

Verneuil en Halatte

**du 3 juin
au 2 juillet 2017**

entrée libre

SAFARI PHOTO  

Organisé par le vélo club
de Verneuil en Halatte

Participation 2€ par enfant
(adulte gratuit)
Inscription sur place

Dimanche 2 juillet

Un safari photo Vélo est proposé aux enfants dans les rues de Verneuil
RDV à 14h15 place de l'Eglise

1^{ère} catégorie : 3-6 ans (à la recherche d'objets)
2^{ème} catégorie : 7-10 ans (CM2 maxi) (à la recherche d'énigmes)

Les enfants doivent être accompagnés
au moins d'un adulte.

Venir muni d'un appareil photos
ou un téléphone faisant des photos.
Prévoir son vélo et son casque !

Renseignement par mail :
vc.verneuilenthalatte@gmail.com
Ou tel : 06.17.19.54.51




**Marche de la
Vallée de l'Oise**
du 14 au 21 juillet 2017

Randonnée pédestre
De Conflans sainte Honorine
à
Chimay en Belgique



Belgique

St Michel
Hirson
Etréaupont
Guisse
Sissy
La Fère
Moy de l'Aisne
Chauny
Noyon
Pont l'Evêque
Salency
Ribécourt
Choisy au bac
Verneuil-en-Halatte
Creil
Villers st Paul
Villers sous st Leu
Pontoise
L'Isle Adam
Conflans Ste Honorine

France

200 km
8 étapes



Office de Services
et d'Informations
VERNEUIL-HALATTE

Val d'Oise
le département

FFRandonnée
Picardie

Centre départemental
Oise

Haute de France

Fête Nationale



13 juillet

Retraite aux flambeaux

**21 h 30 : Distribution des lampions
dans la cour de l'école Jules Ferry**

22 h : Départ Place de la Mairie
Rue Pasteur/Rue de Verdun
Rue Henriette d'Enragues
Rue Victor Hugo/Rue Jean Jaurès
Rue de l'Égalité

**23 h : Feu d'artifice,
au stade de la rue de l'Égalité**

14 juillet

**9 h 30 : départ de la Mairie pour le dépôt de gerbes
au monument aux Morts,
Place du Général Sarrail**